

## **Pollinis se réjouit que Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, réclame des restrictions contre les pesticides néonicotinoïdes**

**Paris, 13 mai 2015 – Dans un communiqué de presse du 7 mai dernier, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, demande que les restrictions européennes concernant les pesticides néonicotinoïdes « soient maintenues, voire renforcées » en Europe. Une déclaration qui semble aller dans le sens du combat mené par POLLINIS depuis 2012 pour l'interdiction des néonicotinoïdes.**

**Pollinis se réjouit que Stéphane Le Foll se rapproche ainsi de sa position pour une interdiction totale des néonics particulièrement nocifs pour l'environnement et la santé humaine.** En effet, ce communiqué fait suite à la publication de plusieurs études scientifiques soulignant leur dangerosité non seulement pour les abeilles, mais aussi pour tout l'écosystème et notamment les organismes non-ciblés (oiseaux, papillons, abeilles sauvages, mouches, lombrics...). Le ministre prend aussi position alors que la Commission européenne doit réévaluer cette année le moratoire partiel voté en 2013.

Le ministre de l'Agriculture rappelle également que la France sera attentive au respect des engagements européens sur les néonics. Il appelle la Commission européenne à accélérer la réévaluation des autorisations de deux substances néonics : l'acétamipride et le thiaclopride.

**Si Stéphane Le Foll veut lutter contre la nocivité des néonics, il lui suffit de soutenir l'amendement « Stop Néonics », adopté par l'Assemblée nationale le 19 mars dernier, proposant l'interdiction des néonics en France au 1<sup>er</sup> janvier 2016.** Cette interdiction, adoptée à l'initiative des députés PS Delphine Batho et Gérard Bapt, contre l'avis de la ministre de l'Écologie, pourrait être remise en cause lors de l'examen du projet de loi Biodiversité en juillet prochain.

**Comme Pollinis le souligne régulièrement, un nouveau recul du Gouvernement et des sénateurs sur l'amendement « Stop Néonics » discréditerait la France aux yeux de l'Europe au moment où elle accueille la COP 21 en décembre prochain.**

\*\*\*

POLLINIS est une association loi 1901 qui milite pour sortir l'Europe du système agricole intensif actuel en luttant contre l'utilisation massive et systématique d'intrants chimiques et ses conséquences néfastes sur l'environnement et les pollinisateurs, et en faisant la promotion de solutions agricoles alternatives et durables, indispensables à la sécurité alimentaire des générations futures. Indépendante et refusant toute subvention, l'association rassemble aujourd'hui près d'1 million de sympathisants à travers l'Europe et plus de 11 000 donateurs qui garantissent sa totale liberté d'action. Pour d'informations : [www.pollinis.org](http://www.pollinis.org)

Contact :  
Nicolas Laarman  
Délégué général  
[nicolas.laarman@pollinis.org](mailto:nicolas.laarman@pollinis.org)  
+33 6 45 80 16 95